



DOSSIER DISCIPLINE N°68
Décision du 9 avril 2018

DOSSIER N°68
4^{ème} Faute Technique

Ont pris part aux délibérations : MMES BOUCHARDON, BŒUF
MRS. ERINTCHEK, GUYOT, PERRUCHET

Objet : Attendus

- **Suspension de deux week-ends sportifs fermes d'interdiction de participer aux compétitions et/ou manifestations sportives. La peine ferme s'établira du 21 avril 2018 au 22 avril 2018 inclus et du 28 avril 2018 au 29 avril 2018 inclus au licencié VT801652 du club ST ETIENNE ASSOCIATION BASKET.**